

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Saint-François le mardi 9 avril 2024, à 18h30

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Marie-Noëlle Bouchard	X	
Mme Elodie Deland	X	
Mme Julie Filion	X	
Mme Sonia Fortin	X	
M. Simon Fortin	X	
Mme Valérie Gagnon	X	
Mme Ruth Gilbert	X	
Mme Kristina Gravel	X	

Représentants des parents	Présent	Absent
Mme Marie-Ève Gagnon	X	
M. Antoine Laflamme		X
M. Jean-Baptiste Lévêque	X	
M. Serge Lévesque		X
M. Grimot Nana		X
M. Erick Sullivan	X	
Mme Katy Tremblay		X
Mme Valérie Lavoie	X	

Membres de la communauté	Présent	Absent
Mme Marie-Sophie Bertrand	X	
M. Marc-Olivier Bouchard		X

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon	X	

1. Mot de bienvenue

Mme la présidente souhaite la bienvenue aux membres

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-23-24/38

L'adoption est proposée par Kristina Gravel et secondée par Julie Filion

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 février 2024 et suivis

Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

Projet collation : les barres tendres ont été distribuées dans les 3 écoles.

M. Jean-Sébastien informe le conseil du projet collation pour l'école Dominique Savio. Tous les jours, les collations sont livrées à l'école gratuitement, conçues par Patrick Tremblay et subventionnées par un programme de Service Québec. Ce projet pilote, qui met l'accent sur la réinsertion sociale, sera mis en place dans notre école jusqu'en juin.

Plan de rattrapage : le deuxième bloc se termine bientôt, l'analyse sera faite pour reconduire un troisième bloc.

Questionnaire destiné aux élèves : M. Jean-Sébastien présente la version finale, surtout la section développée par le conseil d'établissement. Nous voyons aussi la section concernant le plan de lutte. Les enfants seront accompagnés au moment de répondre au questionnaire.

CE-23-24/39

L'adoption est proposée par Marie-Noëlle Bouchard et secondée par Valérie Gagnon

4. Question du public

Aucune

5. Règles de régie interne – séance virtuelle

M. Érik Sullivan fait l'explication des modifications aux règles de régie. L'ajout d'une clause de vacances est mis de l'avant. Il explique ensuite les modifications au niveau des rôles et responsabilités. Aussi, il démontre la restructuration de l'article 4 ; au niveau du type de séance (ajout de la section rencontres informelles). La participation à distance comme modalité exceptionnelle est le principal enjeu de la discussion. Comme le conseil est public, la loi veut que, même si la rencontre est virtuelle, une personne soit présente au lieu de rencontre. On demande si on peut ajouter un point sur l'obligation de garder la caméra ouverte lors de la séance virtuelle.

On propose d'adopter le point de la séance virtuelle et de reparler des autres points à une date ultérieure.

L'adoption est proposée par Ruth Gilbert et secondée par Valérie Gagnon

6. Points des écoles

6.1 *Projet éducatif*

M. Jean-Sébastien présente le projet éducatif et plan d'action.

- Soutenir l'expérience d'apprentissage. L'objectif est de maintenir ou d'augmenter la proportion d'élèves sans risque en lecture et en écriture. Les résultats des dernières années sont positifs, c'est-à-dire que le nombre d'élèves sans risque a augmenté pour s'établir à 80%. Cette augmentation s'explique, entre autres, par l'introduction des séquences d'apprentissage.
- Volet émotion stress anxiété : l'objectif est de développer chez nos élèves de saines stratégies de gestion du stress afin de s'adapter aux situations. Un questionnaire sera utilisé deux fois par année pour mesurer la progression des élèves. L'objectif n'est pas de savoir si les élèves ont du stress, mais bien de leur fournir les outils pour les aider quand ils en ont besoin.
- Collaboration-école/famille/communauté. Un questionnaire a été donné en début d'année. M. Jean-Sébastien présente les résultats. Dans l'ensemble, les réponses sont très positives. L'objectif du projet éducatif est d'augmenter le taux de satisfaction des parents en lien avec la collaboration-école / famille / communauté.

L'adoption est proposée par Ruth Gilbert et secondée par Julie Filion

6.2 *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*

Une consultation a été faite par courriel au membre du conseil d'établissement. M. Jean-Sébastien fait un résumé des réponses reçues. Le prochain chantier ; travailler sur la version que nous allons envoyer aux parents.

Adoption proposée par Sonia Fortin et secondée par Valérie Lavoie

6.3 *Principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées*

M. Jean-Sébastien résume le document de principes d'encadrement du coût. Une proposition est déposée d'augmenter le montant maximal pouvant être chargé aux parents pour les élèves du primaire à 80\$ pour élèves du primaire et de maintenir

le statu quo pour les élèves du préscolaire. Actuellement, M. Jean-Sébastien explique que certaines classes dépassaient le montant maximal alloué (75 \$) et l'excédent était absorbé par l'école. L'augmentation des coûts des cahiers d'activités et les frais de livraison à la hausse sont les principaux enjeux.

Des membres se questionnent à savoir s'il n'était pas préférable de bonifier de 10\$ le montant maximal question de donner une plus grande latitude aux enseignants. En justification, il est nommé qu'il s'agit d'un montant maximal et non d'une norme à atteindre. De plus, il est discuté que le budget de fonctionnement résiduel du conseil d'établissement puisse être utilisé pour soutenir les familles plus défavorisées. La direction est en accord pour amender sa proposition afin de demander au conseil d'établissement d'établir le montant maximal à 85\$ pour les élèves du primaire.

CE-23-24/43

Les principes d'encadrement sont approuvés. Proposition faite par Julie Filion et secondée par Simon Fortin

6.4 *Sorties éducatives à venir (annulé)*

6.5 *Horaires des écoles 2024-2025*

Les horaires des écoles sont reconduits tel quel en 24-25.

6.6 *Utilisation des locaux 2024-2025*

Aucun changement au niveau de l'utilisation des locaux.

M. Jean-Sébastien souligne l'existence d'un projet à l'étude d'ajout d'espace pour l'école Saint-François. Ce projet est en partenariat avec la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François. Le prochain fût d'ailleurs présenté aux citoyens hier soir. Le projet sera présenté à la prochaine séance.

CE-23-24/44

L'approbation est proposée par Ruth Gilbert et secondée par Jean-Baptiste Lévêque

7. Points du service de garde

7.1 *Règles de régie interne du service de garde*

M. Jean-Sébastien présente les modifications des règles de régie interne. En premier lieu, il est question d'une augmentation des frais chargés aux parents pour les journées pédagogiques (15\$ au lieu de 14\$) et une augmentation de 0,50\$ du coût du service de traiteur à l'école Forget.

En complément, M. Gagnon mentionne qu'un sondage d'intérêt d'un service de traiteur a été distribué aux parents de Dominique-Savio et de Saint-François. Les réponses sont positives. Pour l'école Saint-François, une approche a été faite auprès de la Coop de L'Affluent. Pour Dominique Savio, une entreprise a démontré de l'intérêt. Des pourparlers sont en cours.

Enfin, un comité de réflexion a été formé par le Centre de services scolaire afin de discuter des pratiques entre les services de garde à propos des modifications de contrat. Ce comité produira des recommandations qui seront alors soumises au Conseil d'établissement pour adoption.

CE-23-24/45

L'adoption des règles de régie interne est proposée par Julie Fillion et secondée par Sonia Fortin

8. Les bons coups à souligner

8.1 *Campagne de financement 6^e année Forget*

Les élèves de 6^e année vont emballer chez Maxi afin de ramasser des sous pour l'activité fin d'année. Ils seront présents le 18 et 19 mai 2024.

CE-23-24/46

Cette campagne de financement est approuvée par Valérie Gagnon et secondée par Élodie Deland

8.2 *Concours OSEntreprendre*

Des candidatures ont été soumises par nos écoles, soit un projet d'une classe de 4^e année de l'école Forget et un autre de trois classes de l'école Saint-François. Le projet de l'école Saint-François (La fabrique des anguilles) a d'ailleurs remporté dans sa catégorie. Ce projet reçoit une bourse de 300\$ et peut-être, représenter le Centre de services scolaire au niveau régional.

8.3 *Éclipse*

M. Érick Sullivan souligne les bons coups des écoles et félicite l'équipe pour le travail accompli lors de cette journée.

9. Retours

9.1 *OPP des écoles*

L'activité de Pâques de Dominique Savio fut un succès ; les enfants ont confectionné des biscuits. Pour l'école Saint-François, les jeunes ont fait une chasse aux œufs.

9.2 *Comité des parents*

Il y aura une rencontre la semaine prochaine; une discussion sera à prévoir sur le service de traiteur et aussi, sur l'organisation des services à l'intérieur des services de garde (par exemple, certains services de garde au Québec n'acceptent plus les 5^e

et 6^e années, par manque de personnel). L'amélioration de la collaboration-école/famille sera également mise de l'avant.

10. Proposition d'avis à la direction : journée thématique 30 septembre *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (reporté)*

11. Semaine de l'engagement parental : suivi

M. Jean-Sébastien fait la lecture de la lettre aux parents. La Fédération du comité de parent demande qu'une résolution soit faite, et ce même si les parents n'ont pas été sélectionnés. M. Jean-Sébastien en fait la lecture :

CE-23-24/47

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

IL EST PROPOSÉ par M. Erick Sullivan, appuyé par Julie Filion ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2024 et de remettre des prix de la catégorie Mérite ;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

De plus, il est discuté de la façon de remettre le certificat aux parents sélectionnés. Il est proposé de le faire avec le conseil des élèves pour l'école Forget. Pour les petites écoles, il est discuté de le remettre dans le cadre d'une activité scolaire (ex ; activité de fin d'année).

12. L'accueil des élèves allophones dans nos écoles : suivi

M. Jean-Sébastien résume les résultats des différents sondages envoyés aux parents et aux enseignants pour l'accompagnement des nouveaux arrivants. Il restera à composer une banque de bénévoles pour l'accompagnement des nouvelles familles. On demande de transmettre la banque aux enseignants.

13. Levée de la séance

Levée de la séance à 20h30

CE-23-24/48

L'adoption est proposée par Julie Filion et secondée par Sonia Fortin

Marie-Ève Gagnon
Présidente

Jean-Sébastien Gagnon
Direction